



Compte rendu de la CAPL 2 du 05/07/2018

La CAPL n°2 d'affectation des agents de catégorie B au 01/09/2018 s'est tenue ce jour.

Les élus FO DGFIP 42 s'offusquent une fois encore des **gels de postes** et du **non-respect des règles d'ancienneté** sous couvert des **nécessités de service**.

Le mouvement ne permet pas de donner une suite favorable aux demandes de tous les agents dans le contexte actuel des **sous-effectifs**.

C'est la raison pour laquelle nous avons voté contre ce mouvement !!

Par ailleurs, FO DGFIP 42 se félicite d'**avoir pu donner satisfaction** à plusieurs agents en faisant ressortir les vacances d'emplois non pourvues par des agents titulaires qui demandaient ces affectations.

Grâce à notre pugnacité, certains agents en position d'ALD ont pu obtenir une affectation qui correspondait mieux à leur demande.

FO DGFIP 42 attend maintenant de la part de l'administration locale qu'elle tienne ses engagements pour les dossiers qui devront être revus avant le prochain mouvement national de mutation des contrôleurs.

Nous restons vigilants, à votre écoute et à votre disposition.

Les élus FO DGFIP 42